

<https://acdn.net/spip/spip.php?article765>



# Réception à l'Elysée : les jeûneurs refoulés par la police.

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : lundi 25 juin 2012

---

Copyright © [www.acdn.net](http://www.acdn.net) - Tous droits réservés

---

### [SOIR 3, édition Poitou-Charentes du 25 juin](#)

Lundi matin, 25 juin, à l'issue d'une conférence de presse à laquelle a participé le nouveau secrétaire national d'EELV, Pascal Durand, une délégation composée de trois adhérents d'ACDN : Jean-Marie Matagne, président, en grève de la faim depuis le 15 mai dernier, Luc Dazy, en grève de la faim depuis le 1er juin, et Eric Bastin, porte-parole national de « Monde sans Guerres et Sans Violence », a voulu se présenter à la porte de l'Elysée où elle devait être reçue à 11 heures, d'après une communication téléphonique de la Préfecture de La Rochelle datant de samedi matin. Ils étaient accompagnés de quelques journalistes, dont une journaliste et un caméraman de France 3 National.

Ils sont interceptés à l'angle de la Rue du Faubourg Saint Honoré et de la Rue des Saussaies, à une petite centaine de mètres de l'entrée de l'Elysée, par une dizaine de policiers en uniforme à fourragère. Ceux-ci les empêchent de continuer leur route sur le trottoir, au contraire des autres passants, contrôlent leurs identités, exigent qu'ils replient une banderole de 2 mètres où il est écrit « Abolition des armes nucléaires ! » et les repoussent sous prétexte de « sécurité » sur le trottoir de la Rue des Saussaies, très étroit à cet endroit. Finalement, la banderole doit être repliée. Ils interdiront en outre, chose inouïe, au caméraman de France 3 de filmer quoi que ce soit. Les "invités" devront repartir sans passer devant l'Elysée, qui est sur leur chemin.

Les tractations pour se faire recevoir durent près d'une heure. Joint au téléphone par Jean-Marie Matagne, le chef de cabinet de Madame le préfet de La Rochelle confirme sa version des faits : la Préfecture a bien eu de l'Elysée l'annonce que la délégation serait reçue. Mais les représentants de l'ordre, de même que l'un des intermédiaires de l'Elysée venu sur place, refusent de prendre la communication et maintiennent, sur consigne de l'Elysée, que la délégation n'a pas été invitée et qu'elle n'a qu'à attendre un courrier à venir dans le courant de la semaine, dont le contenu n'a pas été révélé.

Au cours des échanges, les policiers ont à plusieurs reprises affirmé à la délégation qu'elle aurait dû disposer d'une autorisation écrite de la Préfecture de Paris pour pouvoir exhiber sa banderole ; que toute banderole ou pancarte, fût-elle portée par une seule personne, était preuve de manifestation dès lors qu'elle était "revendicative", et que toute manifestation devait faire l'objet d'une déclaration et d'une autorisation préalables, à défaut de quoi elle était illégale. Un policier est allé jusqu'à dire qu'un unique manifestant non autorisé pouvait à lui seul constituer un attroupement illégal. En somme, désormais, seuls les hommes-sandwiches porteurs d'une publicité (sous réserve qu'elle ne soit pas "revendicative"...) sont encore autorisés a priori à déambuler sur les trottoirs parisiens.

Outre le manque de parole ou d'ouverture dont a fait preuve l'Elysée, ACDN dénonce ces graves atteintes aux libertés publiques - à rapprocher de la répression violente dont les manifestants contre la ligne THT ont fait l'objet en Normandie ce week-end. Atteintes :

- [-] à la liberté d'expression
- [-] à la liberté de manifestation
- [-] à la liberté d'information.

**ACDN attend le courrier de l'Elysée, mais appelle toutes les forces démocratiques à se mobiliser contre une dérive autoritaire qui augurerait bien mal du "changement" promis.**

*Post-scriptum :*

[Réception à l'Elysée : les jeûneurs refoulés par la police](#)